



## Agression violente sur trajet domicile/travail

-----  
Par grayha

Bonjour,

J'aimerais avoir quelques infos sur une agression que j'ai subit il y a maintenant plusieurs mois (mai 2022) et les recours possible.

En me rendant sur mon lieu de travail (en trottinette électrique) 4 personnes cagoulées me sont tombées dessus et m'ont passé a tabac armée de buche de bois.

S'en est suivi plusieurs fractures (tibia, péroné, une phalange et un doigt) et de multiples hématomes avec 60 jours d'ITT et 3 mois d'arrêts de travail.

Mes agresseurs n'ont a ce jour toujours pas étaient retrouvés et je n'ai aucune idée sur leurs identité (ils ne m'ont rien volé et n'ont dit aucun mots).

J'ai RDV dans 2 semaines avec un avocat mais j'aimerais un peu savoir en amont quelle type de procédure peut être engagée et si j'ai une chance de recevoir des dommages et intérêts quelconque.

J'ai lu quelques infos sur un fond de garantie des victimes mais au téléphone l'avocate me dit qu'il faut qu'il y ai eu un jugement (chose difficile sans les agresseurs non ?)

Merci de votre aide.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

On suppose que vous avez déposé une plainte suite à cette agression.

Si les auteurs ne sont pas retrouvés, c'est compliqué...

Toutefois vous pouvez vous faire assister par l'association France victimes.

[url=https://www.france-victimes.fr/]https://www.france-victimes.fr/[/url]

-----  
Par grayha

J'ai effectivement déposé plainte contre X.

-----  
Par Zénas Nomikos

Bonjour,

sur la procédure étape par étape :

si vos agresseurs ne sont pas retrouvés vous avez le recours devant la CIVI :

Commission d'indemnisation des victimes d'infractions :

[url=https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-procedure-27446.htm]https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-procedure-27446.htm[/url]